

FORMATION

QUALIFICATION

ARCHIVES

EMPLOI



n° 62

**Bulletin du Centre d'études
et de recherches sur les qualifications.**

25 JUIN 1980

LES ACTIVITÉS DU CEREQ EN 1980

Le programme du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) pour 1980 a été approuvé par son conseil de perfectionnement le 26 octobre 1979. Il se situe dans une double perspective.

En premier lieu, 1980 ouvre la période d'exploitation des investissements réalisés pendant les années 70 par les pouvoirs publics pour constituer les bases de l'information professionnelle et de la connaissance des relations entre les enseignements ou formations et les emplois. Les enquêtes du programme initial du Répertoire français des emplois sont achevées. L'Observatoire national des entrées dans la vie active (E.V.A.), après l'expérimentation des enquêtes d'insertion, est en place et habilité à entreprendre l'étude des déroulements de carrière, à l'aide d'enquêtes sur les cheminements professionnels.

En second lieu, le bilan des résultats scientifiques obtenus par le Centre réalisé en 1978 (1) fonde la problématique générale des relations entre le système éducatif et son environnement économique et social sur de nouveaux éléments de connaissance et sur de nouvelles méthodes de prévision.

C'est pourquoi, le programme du CEREQ pour 1980 met en évidence le caractère opérationnel des interventions qui peuvent désormais être attendues d'un centre doté des outils techniques et scientifiques adaptés à la préparation de décisions dans le domaine des politiques conjointes de la formation et de l'emploi.

En continuant à concilier les travaux de recherche fondamentale avec les besoins de connaissance des pouvoirs publics, ce programme marque bien une étape où les travaux d'adaptation des informations à l'action, ainsi que leur application dans une perspective de recherche-développement, prennent une importance plus grande.

Il se présente sous les titres de chapitres suivants :

- 1. Les systèmes d'information.*
- 2. Les applications.*
- 3. Les recherches.*
- 4. Les interventions de développement.*

Ces quatre rubriques constituent en effet le cadre permanent dans lequel seront habituellement examinées les activités du Centre à partir de 1980.

(1) Bulletin formation-qualification-emploi n° 52, novembre 1978 : « Ce que l'on sait aujourd'hui du travail dans ses relations avec la formation ».

LE CADRE GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS DU CEREQ

Afin de faciliter la préparation, l'utilisation et le contrôle des travaux du Centre, le conseil de perfectionnement a décidé d'examiner ceux-ci dans le cadre qui peut être résumé par le tableau suivant :

Activités	I. — Systèmes d'information	II. — Applications	III. — Recherches	IV. — Développement
I. — Objectifs	Création et gestion d'informations de base spécialisées.	<i>Diagnostics et pronostics</i> pour l'Administration.	Progression de la connaissance selon une logique scientifique par thème.	Valorisation des investissements techniques et scientifiques de l'Etat à titre onéreux.
II. — Contenus	<p>1. <i>Enquêtes</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> — création d'informations ; — actualisation. <p>2. <i>Bases de données</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Répertoire ; — Observatoire E.V.A. ; — Statistiques professionnelles. <p>3. <i>Mise en œuvre</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> — information ; — formation ; — emploi ; — recherche. 	<p>1. <i>Adaptation des formations</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> — programmes particuliers ; — évolutions générales ; — système de formation ; — localisation. <p>2. <i>Utilisation des ressources humaines dans l'économie</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> — générale ; — sectorielle ; — régionale. <p>3. <i>Evolution du travail</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> — technologie ; — organisations ; — conditions d'exercice. 	<p>1. <i>Formations et orientations</i> dispensées.</p> <p>2. Renouveau de la population active, activité et mobilité.</p> <p>3. <i>Activité économique</i> et fonctionnement des entreprises.</p> <p>4. <i>Evolutions technologiques</i> et effets sur les formations et le travail.</p> <p>5. <i>Formation des adultes</i> et adaptation en cours de carrière.</p> <p>6. <i>Distributions territoriales</i> des formations et emplois et équilibres territoriaux.</p>	<p>1. Coopération avec les administrations non visées par le décret de 1970.</p> <p>2. Coopération avec les entreprises, les organisations professionnelles, les chambres consulaires et les syndicats.</p> <p>3. Coopération française bilatérale.</p> <p>4. Coopération internationale (Communautés européennes - B.I.T. - U.N.E.S.C.O. - O.C.D.E.).</p>
III. — Modalités	Outils techniques et scientifiques.	Procédures administratives permanentes ou exceptionnelles.	Coopération scientifique et publications sur thèmes prioritaires.	Conventions et marchés.

I. — LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Les systèmes d'information spécialisés correspondent à la création et à la gestion d'informations de base dans le cadre du Répertoire français des emplois, de l'Observatoire E.V.A. ou des Statistiques professionnelles. Ils comportent :

- l'élaboration, la réalisation et l'actualisation des enquêtes ;
- l'organisation des informations recueillies en base de données ;
- l'adaptation et le développement des bases de données en fonction des besoins des utilisateurs.

Ils demandent, pour leur conception, des contacts étroits avec les utilisateurs ainsi qu'avec les différents gestionnaires d'autres systèmes d'information. Leur pleine utilisation suppose en effet une bonne articulation entre elles des bases de données créées par les différents services pour traiter des problèmes économiques et sociaux spécialisés.

De tels systèmes requièrent généralement des moyens informatiques importants.

I. — 1. LE PROGRAMME DES ENQUÊTES

A. — Création d'informations nouvelles.

Le programme d'enquêtes pour 1980 comprendra :

• **pour le Répertoire**, l'achèvement du programme complémentaire sur :

- l'artisanat,
- les productions agricoles ;

• **pour l'Observatoire**, les enquêtes de cheminement auprès des jeunes interrogés sur leur insertion en 1976, selon le programme d'interrogation suivant :

- enseignements techniques de niveau V, classes terminales de C.A.P. et de B.E.P. (diplômés ou non diplômés) ;
- enseignements techniques de niveau III, classes terminales de B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. (diplômés ou non diplômés) ;
- enseignements universitaires scientifiques, abandons en cours ou en fin de cycle de tous niveaux ;
- écoles d'ingénieurs.

B. — Actualisation d'informations déjà rassemblées.

• **Pour le Répertoire**, les travaux sur les tendances générales de l'évolution du travail étant inclus dans le programme de recherche, l'actualisation portera sur le secteur des banques et assurances, afin d'y repérer les conséquences du développement de l'informatique.

• **Pour l'Observatoire**, le programme définitif d'enquêtes se fera avec une périodicité de quatre ans et non plus de trois ans, comme pendant la période d'expérimentation (1). C'est pourquoi l'interrogation de nouvelles cohortes de jeunes gens et de jeunes filles en cours d'insertion professionnelle portera sur :

(1) Bulletin formation-qualification-emploi n° 60, mai 1980 : « E.V.A. : Observatoire national des entrées dans la vie active. »

— les enseignements techniques de niveau V, classes terminales de C.A.P. ou B.E.P. (diplômés ou non diplômés) ;

— les enseignements universitaires scientifiques, abandons en cours ou en fin des premier ou second cycles.

Ces enquêtes vont permettre de mesurer les évolutions intervenues depuis 1976 dans les conditions d'entrée dans la vie active à l'issue de ces filières.

• **Concernant les Statistiques professionnelles**, l'établissement de la statistique des actions de formation financées par les entreprises sera poursuivi par l'exploitation des déclarations d'employeurs (états 2483) et par la réalisation d'une enquête complémentaire effectuée tous les deux ans auprès des établissements de plus de 50 salariés.

I. — 2. L'ORGANISATION DE BASES DE DONNÉES

a) **Le Répertoire français des emplois.**

La constitution d'un fichier informatisé analytique et descriptif des emplois-types des situations de travail observées sera poursuivie en même temps que sera mise en place une base de données sur le contenu du travail et sa répartition dans le champ des activités couvert par le Répertoire.

b) **L'Observatoire (E.V.A.).**

La fusion en un seul fichier informatisé des principales informations incluses dans les différentes enquêtes d'insertion réalisées entre 1976 et 1979 sera faite, de façon à disposer d'une information comparable pour la totalité de l'appareil de première formation, indépendamment des dates d'enquêtes. En outre, la création d'une base de données sur le marché du travail des jeunes sera entreprise.

c) **Le Bureau des statistiques professionnelles.**

— La mise en forme d'informations statistiques relevant du domaine de compétence du Bureau sera poursuivie. Les méthodes ou outils d'analyse pour établir, par profession, les caractéristiques démographiques et éducatives de la population active seront développés.

— Un fichier descriptif des actions de formation financées par les employeurs sera mis en place pour les années 1975 à 1978, en vue d'exploitations par secteurs d'activités.

I. — 3. ADAPTATION ET DÉVELOPPEMENT DES BASES DE DONNÉES POUR LEUR UTILISATION

Trois objectifs ont été reconnus comme prioritaires de ce point de vue :

a) **L'identification des filières professionnelles et des modalités d'accès aux emplois**, à l'aide d'indexations et de tables de passages permettant d'interroger la base de données du Répertoire, à partir des emplois-types regroupés et de la carte de profils individuels correspondants.

b) **L'amélioration de la description des situations professionnelles** repérées par les enquêtes postales de l'Observatoire, grâce à une refonte des nomenclatures utilisées jusqu'ici, en mettant à profit le Répertoire ainsi que les travaux préparatoires à la nouvelle nomenclature des activités individuelles.

c) **La description des transformations démographiques et éducatives** qui surviennent dans la population active dans les différents secteurs de l'économie.

TABLEAU I. — Etat des travaux du Répertoire français des emplois.

Groupe d'emplois	Etat au 1-05-1980
Travail des métaux	Cahier 11 sous presse
Fabrications Industrielles :	
• textile, habillement, cuir	Cahier 12-1 sous presse
• métallurgie, fonderie, matériaux de construction, verre et céramique	Cahier 12-2 sous presse
• chimie, bois, papier et carton	Publication en cours
• Industries agro-alimentaires	Publication en cours
Gestion de la production	Publication en cours
Information communication	Publication en cours
Bâtiment - travaux publics	Publication en cours
Artisanat	Observations achevées
Salariés agricoles	Enquêtes en cours

TABLEAU II. — Etat des travaux de l'Observatoire national des entrées dans la vie active au 1^{er} mai 1980.

Interrogations	Fichiers informatiques	Publications	
		Tableaux	Cahiers
<i>1976 :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • Années terminales de : <ul style="list-style-type: none"> — C.A.P. — B.E.P. — S.T.S. — I.U.T. — Universités scientifiques — Ecoles d'ingénieurs 	Disponibles	Volume n° 2	Cahier n° 2 A paraître n° 5
		Volume n° 1	A paraître n° 4
		Volume n° 3 —	Cahier n° 1 Cahier n° 3
<i>1977 :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux VI et V bis (y compris sorties vers l'apprentissage) • Universités et écoles de : <ul style="list-style-type: none"> — lettres — sciences humaines — art • D.U.T. 	Disponibles	Volume n° 6	A paraître n° 6
		Volume n° 5	A paraître n° 7
		Volume n° 4	
<i>1978 :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • Abandons en : <ul style="list-style-type: none"> — seconde, première — années terminales de B.T. et B.T.n — première année d'I.U.T. ou S.T.S. • Universités droit et sciences économiques 	Disponibles	A paraître n° 8	
		A paraître n° 7	A paraître n° 8
<i>1979 :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • Sorties d'apprentissage sous contrat • Diplômés de médecine et pharmacie 	Disponibles	A paraître n° 9	
		—	A paraître n° 9

II. — LES APPLICATIONS

Organisées selon les demandes des administrations, les applications consistent à formuler des diagnostics ou des pronostics à partir d'un assemblage des informations disponibles au Centre, selon les problématiques dégagées par les recherches.

Les questions posées concernent principalement l'adaptation des enseignements technologiques et des formations professionnelles aux évolutions techniques, économiques et sociales. Selon les cas, elles conduisent à mettre plus ou moins l'accent sur l'utilisation des ressources humaines dans l'économie selon le fonctionnement des entreprises, sur les différents secteurs d'activité, ou, plus généralement, sur le marché du travail, ou l'évolution du travail lui-même.

Des procédures et des méthodes de travail ont été mises en place pour fournir ces diagnostics ou pronostics appropriés. Elles varient d'administration à administration. C'est ainsi qu'avec :

1. Le ministère de l'Education.

— **La mission pédagogique du CEREQ** examine avec les services d'enseignement et l'inspection générale de l'éducation nationale les modalités d'utilisation pratique des travaux du CEREQ, dans la définition des objectifs pédagogiques et des programmes.

— **Un groupe permanent des enseignements technologiques**, commun à la Direction des Lycées et au CEREQ, élabore des dossiers préparatoires à l'adaptation des formations secondaires, à l'évolution du travail dans les différents niveaux et types de spécialités.

— Les avis et informations du CEREQ accompagnent régulièrement les travaux des **Commissions Professionnelles Consultatives**.

2. Le ministère des Universités.

— **Un maître de conférences, chargé de mission auprès du directeur du CEREQ**, établit, à la demande et pour le compte de ce département ministériel, des analyses ou des synthèses se rapportant aux différents aspects des enseignements supérieurs. Il participe, en fonction des besoins, aux travaux de commission sur l'orientation des programmes dans les universités ou les écoles d'ingénieurs.

— Les cellules d'information et d'orientation des universités sont progressivement mises en état de recourir aux bases de données du CEREQ et de ses centres interrégionaux associés, sur les emplois et les débouchés.

3. Le ministère du Travail et de la Participation.

Indépendamment des travaux conduits en liaison avec la Délégation à l'emploi et le Service des études et de la statistique, une coopération directe est organisée avec :

— **L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.)**, concernant notamment l'analyse du placement de stagiaires et la modernisation de programmes d'enseignement.

— **L'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.)**, dans le prolongement des travaux entrepris en commun pour la création du Répertoire français des emplois, et afin de mieux connaître la composition territoriale des réseaux d'emplois et des mouvements de main-d'œuvre, ainsi que les modalités d'utilisation de celle-ci dans les entreprises.

4. Le secrétariat d'Etat chargé de la Formation professionnelle.

Le CEREQ apporte aux travaux engagés par le secrétariat général de la Formation professionnelle un concours technique régulier. Cette collaboration sera rendue plus étroite grâce à une présentation régulière des analyses du Centre à la Commission des études du secrétariat général.

5. Le Commissariat général du Plan.

Les travaux du Centre sont directement utilisés pour la préparation du VIII^e Plan par la Commission de l'emploi et des relations du travail et son groupe pour la formation professionnelle ainsi que par le groupe technique formation-emploi.

En outre, des synthèses sont fournies à la demande du Commissariat sur des sujets particuliers tels que l'évolution de l'emploi dans la fonction publique, les activités du secteur tertiaire ou les effets des progrès techniques.

6. Les régions.

Conformément à ses attributions, le CEREQ intervient auprès des autorités régionales à la demande de celles-ci, selon des modalités appropriées à chaque cas particulier.

Ainsi, la préfecture de la région Ile-de-France a demandé en 1980 une étude particulière sur les conditions du renouvellement du personnel des ouvriers qualifiés employés dans les professions de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique en fonction de l'évolution générale des emplois et des formations disponibles.

7. Les Institutions de la Communauté économique européenne (C.E.E.).

Outre les interventions résultant de l'application de la convention de coopération technique conclue avec le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle de Berlin (C.E.D.E.F.O.P.) qui donnent actuellement lieu à une comparaison des instruments utilisés par les pays de la Communauté pour décrire les emplois et les populations d'ouvriers qualifiés, le CEREQ fournit à l'Office statistique des Communautés un rapport sur les modalités d'observation de l'insertion professionnelle des jeunes dans l'emploi.

III. — LES RECHERCHES

Le programme de recherche obéit à une logique scientifique de progression de la connaissance.

Pour la première fois, les projets pour 1980 ont été définis en collaboration avec les centres interrégionaux associés et en liaison avec le C.N.R.S. et la D.G.R.S.T., à partir des thèmes généraux qui avaient été retenus par le conseil de perfectionnement du CEREQ comme susceptibles de donner lieu à de nouvelles orientations.

Ce programme se déroulera sur les années 1980 et 1981, autour d'une problématique centrale des relations entre la formation et l'emploi, fondée sur la maîtrise de l'évolution des qualifications et des équilibres de l'emploi. Il porte sur les points suivants :

Thème I : Formation et orientation des jeunes.

L'interprétation des modalités d'entrée dans la vie active des jeunes et plus généralement de leurs orientations sur le marché du travail doit nécessairement tenir compte :

— d'une part, du fait que les limites entre les périodes de formation initiale et de début d'activité sont de moins en moins tranchées ;

— d'autre part, des interdépendances entre les conditions de leur entrée dans la vie active, qui agissent tout d'abord au sein du système éducatif par le jeu des orientations, ensuite au moment de la prise d'emploi (interdépendances entre l'offre d'emploi et les arbitrages que les jeunes sont amenés à faire entre rémunérations et contenu des emplois).

Cela signifie que les procédures d'orientation internes à l'appareil éducatif et leur caractère plus ou moins contraignant, la carte scolaire avec l'importance relative des sections, les réussites scolaires, etc., sont autant de facteurs explicatifs qu'il faudra prendre en compte avec les caractéristiques de l'offre d'emploi s'adressant aux jeunes.

Les deux études au programme sous ce thème s'inscrivent dans cette perspective mais avec une ambition limitée par rapport à cet objectif puisque, s'appuyant principalement sur les données de l'Observatoire E.V.A. :

— la première vise d'une part à saisir les arbitrages entre études, travail et travail en cours d'études, de l'autre à interpréter le chômage des jeunes en fonction des choix effectifs entre prolongations d'études, niveaux de salaires, emplois occupés. Elle procédera à un premier essai de construction d'indicateurs ;

— la seconde vise à mieux cerner le rôle des reprises d'études et de la formation continue ou alternée dans le fonctionnement du marché du travail des jeunes. En cela elle se rapproche des préoccupations sous-jacentes au thème V (formation des adultes et adaptation en cours de carrières).

Thème II : Renouveau de la population active : entrée en activité et mobilité.

Le marché du travail des jeunes ne peut pas s'expliquer indépendamment des caractéristiques globales du marché du travail et donc des disponibilités générales en main-d'œuvre et de leurs comportements vis-à-vis des accès aux emplois. Plus généralement, l'entrée des jeunes sur le marché du travail s'inscrit dans un mouvement global de renouvellement de la population active par classes d'âges successives dont les effets peuvent être d'autant plus marqués que les décalages de formations entre ces classes d'âges sont prononcés, ainsi que dans un mouvement général de croissance économique qui sous-tend l'emploi.

Les deux études inscrites sous ce thème diffèrent selon les instruments mis en œuvre :

— la première, qui utilisera à titre principal les données de l'Observatoire, s'appuie sur la double hypothèse qu'on peut distinguer, d'une part une première concurrence entre les jeunes et les actifs plus âgés et, d'autre part une concurrence entre ces jeunes en fonction des formations reçues ou plus exactement des cursus scolaires précédemment évoqués. Elle étudiera donc la place des jeunes dans les embauches effectuées par les entreprises pour des catégories d'emplois données ; elle comparera leurs caractéristiques avec celles de la main-d'œuvre déjà occupée et examinera la façon dont s'articulent les embauches des jeunes avec celles des travailleurs plus âgés. Elle étudiera enfin les places respectives des différentes catégories de jeunes formés en fonction des interactions entre elles et avec les autres catégories de la population active sur le marché du travail ;

— la seconde développera les travaux déjà entrepris à partir des recensements. Il s'agira de mettre en évidence les comportements des secteurs vis-à-vis du renouvellement de leurs effectifs par classe d'âges et par niveau de formation. L'hypothèse principale est que ces comportements sont différenciés suivant les modes de développement sectoriels (évolution globale, mais aussi croissance intensive ou extensive, rythme des investissements, etc.).

Thème III : Activités économiques et fonctionnement des entreprises.

La croissance globale, les mouvements de main-d'œuvre ne peuvent pas être envisagés indépendamment des comportements des entreprises, celles-ci étant considérées comme un des acteurs importants dans les équilibres globaux emploi-formation observés.

C'est pourquoi un examen détaillé du fonctionnement des entreprises et de leur pratique est essentiel.

Quatre études sont inscrites sous ce thème :

- **La première s'intéresse aux rôles des créations et disparitions d'établissements dans la transformation des structures d'emplois et dans les caractéristiques de la mobilité des actifs.** Elle devrait constituer la première étape d'une étude plus large visant à mieux connaître les interactions entre les transformations des structures d'emplois et la mobilité. L'étude utilisera les fichiers d'établissements et ceux de l'enquête structure des emplois, ainsi que des informations partielles sur les créations et disparitions d'entreprises.

- **La seconde a une ambition beaucoup plus large. Elle constitue une partie d'un ensemble de travaux devant se succéder sur plusieurs années avec des moyens importants. Elle s'inscrit en partie dans la suite des études sectorielles dont l'objectif était de mieux cerner les facteurs explicatifs de la structuration du travail.** Son ambition serait de tenir compte à la fois de facteurs explicatifs à rechercher dans les modalités de transformation du capital, c'est-à-dire dans le jeu des moyens mis en œuvre par les entreprises dans un cadre concurrentiel, et de l'autre de tenir compte des caractéristiques de la force de travail. L'application se ferait dans un premier temps à un secteur industriel, à choisir dans le groupe des biens d'équipement. Les moyens mis en œuvre mobiliseront de façon concomitante et articulée des données issues des enquêtes statistiques et d'enquêtes monographiques.

- **La troisième se rapproche des problèmes posés par l'utilisation dynamique des données du Répertoire.** En associant les situations de travail décrites par le R.F.E. à différentes variables caractérisant les entreprises, il doit être possible, par passage aux données macrostatistiques correspondant à ces variables, d'évaluer les transformations économiques qui concernent un type de qualification ou un autre. **L'application proposée porterait sur la maintenance dans les petites et moyennes entreprises,** dont on connaît l'importance et qui implique une approche transsectorielle délicate.

- **La dernière, enfin, concerne l'adaptation des méthodes d'analyse du travail,** telles qu'elles ont été développées par le CEREQ, à l'étude des transformations de l'entreprise. L'objectif est, là encore, de disposer des méthodes d'analyse les mieux aptes à rendre compte des changements qui affectent la définition des emplois dans l'entreprise, qu'il s'agisse de l'évolution des techniques et des méthodes de production ou des modifications des caractéristiques et des modes d'utilisation de la main-d'œuvre.

Thème IV : Conséquences sur le travail et les formations des évolutions technologiques.

Les effets des évolutions technologiques sur les qualifications et les conditions de recrutement seront abordés à travers trois applications principales correspondant l'une à un secteur tertiaire a), l'autre à des services auxiliaires de la production b) et la dernière à une fonction du tertiaire c) :

a) Les secteurs des banques et assurances connaissent la mise en place d'une nouvelle génération d'informatique qui intervient dans un contexte de limitation de croissance et de modifications probables des produits offerts aux clients, d'où l'intérêt de saisir ces mutations suffisamment tôt.

b) Les études, méthodes et contrôles des qualités dans la production connaissent des évolutions rapides liées au développement des automatisations, d'où l'intérêt d'étudier les conséquences sur le travail et les accès aux emplois de ces évolutions.

c) Enfin, après avoir étudié les effets du développement des machines à écrire à mémoire sur le travail du personnel de bureau, ce sont les effets du développement de la télé-information qui seront examinés.

L'ensemble de ces travaux constituent un début d'actualisation du Répertoire dont l'objectif sera de dégager les nouvelles activités individuelles en cours d'émergence.

Thème V : Formation des adultes et adaptation en cours de carrière.

La mise en place de la loi sur la formation permanente puis son développement font, dorénavant, de la formation des adultes un phénomène à caractère massif, susceptible de modifier sensiblement les conditions de concurrence entre les actifs et, par suite, les équilibres globaux entre emplois et formations initiales.

La formation des adultes en cours de carrière dans la fonction publique n'a guère retenu l'attention des équipes de recherche. Or elle joue un rôle important au côté de la mobilité dans les équilibres emploi-formation de la fonction publique qui évoluent pour répondre à la diversification de ses missions. Mais elle possède aussi des caractéristiques propres en raison des dispositions statutaires et réglementaires qui sont susceptibles de lui conférer une certaine originalité par rapport à la situation équivalente dans le secteur privé. C'est pourquoi l'étude de ce thème, inscrit à la demande de la fonction publique, présente un grand intérêt.

Thème VI : Distribution territoriale, équilibres locaux des formations et des emplois.

Les rapports emploi-formation tels qu'ils sont appréhendés au niveau national peuvent recouvrir des phénomènes dont la stabilité et l'homogénéité territoriale sont probablement très variables. L'analyse des distributions territoriales et des équilibres locaux des formations et des emplois a pour but de mieux cerner ce dernier point.

Deux approches ont été retenues :

a) **La première est de partir des données nationales et de les ventiler selon des découpages administratifs** de façon à comparer des situations interrégionales ; c'est la méthode proposée pour la première étude dont l'objectif est de comparer, à partir des données de l'Observatoire, les modes d'entrée dans la vie active des jeunes et d'associer d'éventuelles disparités à des indicateurs divers sur les caractéristiques générales de la population, de l'appareil de production, de l'appareil de formation ou du marché du travail, en les considérant comme des facteurs explicatifs.

b) **La seconde approche consiste à rechercher les niveaux géographiques où l'on peut, par des indicateurs simples, caractériser les différences dans les activités économiques, les emplois et les formations.** Dans un premier temps, l'étude s'attachera à différencier les activités économiques en fonction des structures d'emploi et des caractéristiques de main-d'œuvre, d'abord au niveau régional, puis à différents niveaux infrarégionaux.

IV. — LES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Ces interventions ont pour but de valoriser les investissements techniques et scientifiques de l'Etat dans les études et recherches sur les qualifications en faisant bénéficier à titre onéreux, en réponse à des demandes précises soumises à l'appréciation du conseil de perfectionnement, des utilisateurs autres que les administrations désignées par le statut du Centre

Leur intérêt est d'élargir le champ des observations, notamment par des comparaisons internationales ou des analyses approfondies dans différents milieux professionnels et d'assurer une meilleure diffusion des analyses sur l'évolution comparée des formations et des emplois ainsi que sur leurs interactions.

En 1980, ce type d'activité concerne divers pays, liés à la France par des accords de coopération bilatérale :

— **l'Algérie**, pour l'évaluation des besoins en personnel qualifié, justifiant un plus grand effort de formation professionnelle ;

— **le Liban**, pour la création d'un Office national pour l'emploi ;

— **la Côte-d'Ivoire**, pour la planification des enseignements techniques ;

— **les pays d'Afrique francophone**, pour la mise en place des programmes du Centre interafricain pour le développement de la formation professionnelle (C.I.A.D.F.O.R.).

*
**

Le programme d'activité du CEREQ pour 1980 s'efforce ainsi de répondre aux deux contraintes qui conditionnent l'efficacité des missions de l'institution :

— d'une part, pour fournir des diagnostics ou des pronostics adaptés à la préparation des dossiers de l'Administration, il doit permettre de situer dans une construction logique des informations solidement fondées et aisément utilisables ;

— d'autre part, afin de donner aux résultats une référence scientifique satisfaisante, il doit organiser les articulations nécessaires avec le progrès général des connaissances.

Cette double caractéristique explique les dispositions prises simultanément par le Centre en 1980 pour renforcer ses procédures de travail avec les Services et organiser une coopération régulière avec la Délégation générale à la recherche scientifique et le Centre national de la recherche scientifique autour de thèmes prioritaires. C'est selon cette orientation que les Centres interrégionaux associés au CEREQ (C.I.A.) participeront désormais plus étroitement aux activités de celui-ci (1).

(1) Ces Centres sont au nombre de huit :

	Centres interrégionaux associés au CEREQ	Régions concernées
Aix-en-Provence	Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (L.E.S.T.) - Université d'Aix-Marseille II.	Corse - Languedoc-Roussillon - Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Dijon	Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (I.R.E.D.U.) - Université de Dijon.	Bourgogne - Champagne - Ardenne - Franche-Comté.
Grenoble	Institut de recherche économique et de planification (I.R.E.P.) - Université de Grenoble II.	Auvergne - Rhône-Alpes.
Lille	Laboratoire de technologie du travail, de l'éducation et de l'emploi (L.A.S.T.R.E.) et Laboratoire d'analyses des systèmes de travail (L.A.S.T.) - Université de Lille I.	Nord-Pas-de-Calais - Picardie.
Paris	Centre de recherches économiques et sociales (C.R.E.S.) - Université de Paris X - Nanterre.	Centre - Ile-de-France - Basse-Normandie - Haute-Normandie.
Rennes	Laboratoire de l'économie de l'éducation de l'E.R.A. - C.N.R.S. n° 73 - Université de Rennes I.	Bretagne - Pays de la Loire - Poitou-Charentes.
Strasbourg	Bureau d'économie théorique appliquée (B.E.T.A.) - Université de Strasbourg I.	Alsace - Lorraine.
Toulouse	Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi (C.E.J.E.E.) - Université de Toulouse I.	Aquitaine - Limousin - Midi-Pyrénées.

RECHERCHES NOUVELLES INSCRITES AU PROGRAMME DE 1980

Thèmes et titres	Sources	Caractéristiques
<p>I. — <i>Formation et orientation des jeunes</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Arbitrages entre études, travail et travail en cours d'études ; interprétation du chômage des jeunes en fonction des choix éducatifs, des prolongations d'études, niveaux de salaires et emplois occupés, construction d'indicateurs. ● Rôle des reprises d'études et de la formation continue ou alternée dans le fonctionnement du marché du travail des jeunes. 	<p>Observatoire E.V.A.</p> <p>Observatoire E.V.A.</p>	<p>Ensembles des niveaux de formation France entière.</p> <p>Ensemble des niveaux de formation France entière.</p>
<p>II. — <i>Renouvellement de la population active, entrée en activité et mobilité</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concurrence entre les jeunes et les actifs plus âgés ; concurrence entre les jeunes en fonction de leurs cursus scolaires. ● Renouvellement suivant les classes d'âge de la population active et croissance des secteurs d'activité économique. 	<p>Observatoire E.V.A. et enquête emploi.</p> <p>Recensement de population 1968-1975.</p>	<p>Ensemble des niveaux de formation France entière.</p> <p>France entière, tous secteurs.</p>
<p>III. — <i>Activités économiques et fonctionnement des entreprises</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Evolution des structures d'emplois, créations et disparitions d'établissements. ● Influence de la modification de l'appareil de production et des caractéristiques de la main-d'œuvre sur la répartition des emplois : applications à un secteur industriel. ● Evaluation des transformations économiques concernant un type de qualifications : applications à la maintenance dans les petites et moyennes entreprises. ● Adaptation des méthodes d'analyse du travail à l'étude des transformations de l'entreprise. 	<p>Fichier des établissements I.N.S.E.E. Enquête structure des emplois. Informations partielles sur les créations et disparitions d'entreprises.</p> <p>Enquête statistique.</p> <p>Répertoire français des emplois, enquêtes directes.</p> <p>Enquêtes directes.</p>	<p>Non définies.</p> <p>Application à un secteur des biens d'équipement, collaboration avec l'I.N.S.E.E.</p> <p>Population étudiée : ponctuelle.</p> <p>Population étudiée : ponctuelle.</p>
<p>IV. — <i>Conséquences sur le travail et les formations des évolutions technologiques</i> :</p> <p>Effets des évolutions technologiques sur les qualifications et les conditions de recrutement ; applications :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● aux conséquences de l'automatisation sur les études, méthode et contrôle des qualités dans la production industrielle ; ● aux effets de développement de la télé-informatique sur les emplois de bureau ; 	<p>Répertoire français des emplois.</p> <p>Enquêtes directes.</p>	<p>Population étudiée : ponctuelle (échantillon raisonné).</p> <p>Population étudiée : ponctuelle (échantillon raisonné).</p>

**RAPPEL DU PROGRAMME D'ÉTUDES ET RECHERCHES
EN COURS D'EXÉCUTION EN 1980**

Thèmes et titres	Etat des travaux au 1-05-1980
<p>I. — <i>Evolution des qualifications</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Etude des fonctions contribuant à la création de produits nouveaux dans l'habillement, la chaussure et les produits connexes. ● Relations entre formes de travail et statuts professionnels. ● Comparaisons Internationales des activités professionnelles. <p>II. — <i>Accès aux emplois</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Insertion professionnelle et mobilité. ● Bilan méthodologique sur les enquêtes d'insertion. ● Exploitation des données de l'Observatoire national des entrées dans la vie active sur les enquêtes de 1976 et 1977 : recherches d'indicateurs régionaux d'insertion. ● Expérimentation d'une enquête sur le cheminement professionnel (E.V.A.). <p>III. — <i>Analyse de la qualification du travail</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nouvelles formes de travail et rentabilité des entreprises : mission U.S.A. <p>IV. — <i>Amélioration des Instruments de prévision</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Utilisation des données sur les caractéristiques de formation de la population (exploitation du recensement 1975). ● Etude des emplois dans les secteurs des activités tertiaires. ● Mise au point des instruments d'utilisation du Répertoire français des emplois. ● Contribution à l'élaboration de la nouvelle nomenclature des emplois. ● Bilan des études sectorielles. <p>V. — <i>Incidence sur la formation de l'évolution des systèmes de travail.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'expérience professionnelle et la formation dans l'accès aux qualifications (exploitation R.F.E.). 	<p>Enquêtes en cours jusqu'à fin juillet 1980.</p> <p>Non commencée.</p> <p>Rapport de fin de contrat octobre 1980.</p> <p>Exploitations en cours à partir des données I.N.S.E.E. et de l'Observatoire E.V.A.</p> <p>Articles en cours de rédaction en vue de publication d'un volume dans la collection de la bibliothèque en 1981.</p> <p>Rapports interrégionaux en cours de rédaction.</p> <p>Enquête expérimentale réalisée.</p> <p>Mission reportée à septembre 1980.</p> <p>Exploitation en cours sur les caractéristiques des actifs par âge, formation et professions exercées.</p> <p>Enquêtes en cours d'exploitation — publications prévues pour fin 1980.</p> <p>Travaux progressant en fonction de l'achèvement de la création des emplois-types.</p> <p>Achèvement prévu par l'I.N.S.E.E. fin 1980.</p> <p>Premier bilan réalisé, bilan complet reporté en 1980.</p> <p>Expérimentations partielles à partir des données du R.F.E. — Travaux reportés en 1980.</p>

PARMI LES DERNIÈRES PARUTIONS

L'évolution des emplois et la main-d'œuvre dans l'industrie textile,
mai 1979, Dossier du CEREQ n° 20.

Enseignement et organisation du travail du XIX^e siècle à nos jours, juin 1979.
Dossier du CEREQ n° 21.

La formation par la recherche et l'emploi : les docteurs de troisième cycle,
novembre 1979. Dossier du CEREQ n° 22.

Les agriculteurs exploitants familiaux, décembre 1979. Dossier du CEREQ
n° 23.

L'accès aux emplois et la mobilité professionnelle, novembre 1979, volume
n° 12 de la bibliothèque du CEREQ.

Ces ouvrages sont en vente à la Documentation française, 29-31, quai
Voltaire, 75340 Paris cedex 07.

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source.

Dépôt légal n° 39-186
Inscription à la Commission paritaire
des publications et agences de presse n° 1063-AD
Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration
CEREQ
9, rue Sextius-Michel,
75732 PARIS CEDEX 15
Tél. : 575-62-32